

n° 30 - Jan. 2019 Le magazine de la commune

JARNY MAG



Meilleurs vœux 2019!



DÉMOCRATIE 7 PARTICIPATIVE

*Bienveillance à
Moulinelle*



ILS FONT JARNY 9

*Photo Ciné Club des
Cheminots du Jarnisy*



TRAVAUX 10

*Travaux 2018,
perspectives 2019*



CULTURE 18

*Les rendez-vous
du service culturel
de la mairie*

AGENDA DE JANVIER À MAI 2019

DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES À JARNY*

JANVIER

- JEUDI 3 : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
DIMANCHE 6 : bourse aux vêtements organisée par "Les p'tits princes" à la salle Jean Lurçat
JEUDI 10 : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
SAMEDI 19 : jeux de société organisés par l'école Marcel Pagnol à la salle Jean Lurçat de 14h à 18h
DIMANCHE 20 : loto organisé par l'école Langevin Wallon à la salle Jean Lurçat à partir de 14h
MARDI 22 : Collecte de sang par l'Association des Donneurs de Sang au Centre Jules Romains
SAMEDI 26 : repas organisé par les Scouts et Guides de France à la salle Jean Lurçat à partir de 19h

FÉVRIER

- JEUDI 7 : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 : salon des Vignerons organisé par le Lion's Club à la salle Jean Lurçat
SAMEDI 9 : tournoi de carnaval par l'USJ Volley ball, salle Delaune à partir de 19h
JEUDI 14 : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
DIMANCHE 17 : loto organisé par "Les p'tits pieds", salle Jean Lurçat à partir de 14h
JEUDI 21 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

MARS

- SAMEDI 2 : bourse aux vêtements** organisée par l'Amicale du Personnel communal, salle Jean Lurçat de 11h à 17h
DIMANCHE 3 : loto organisé par l'Amicale du Personnel communal, salle Jean Lurçat de 14h à 18h
JEUDI 7 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
SAMEDI 9 : braderie du Secours Populaire Français, salle Jean Lurçat de 9h à 16h
JEUDI 14 : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
DIMANCHE 17 : loto de l'USJ Boule Jarnysienne et USJ Pétanque, salle Jean Lurçat à partir de 14h
MARDI 19 : Collecte de sang par l'Association des Donneurs de Sang au Centre Jules Romains
JEUDI 28 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30
DIMANCHE 31 : parcours du cœur organisé par le Club Cœur et Santé à Moncel de 8h à 16h

AVRIL

- JEUDI 4 : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
SAMEDI 6 : loto organisé par "Mon école, mon avenir" à la salle Jean Lurçat
DIMANCHE 7 : salon du vitrail organisé par la MJC de Jarny au centre Jules Romains de 9h à 18h
JEUDI 11 : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 : vide-grenier brocante de l'Arpège Lorrain, salle Jean Lurçat de 6h à 18h
SAMEDI 20, DIMANCHE 21, LUNDI 22 : salon des minéraux et des fossiles organisé par Paléolor à la salle Jean Lurçat
JEUDI 25 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30
SAMEDI 27 : Vente de roses au profit de LCC par l'association Une rose, un espoir dans les rues de Jarny, de 8h à 18h

MAI

- JEUDI 2 : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
SAMEDI 4 : repas dansant organisé par l'USJ Basket, salle Jean Lurçat à partir de 19h30
JEUDI 16 : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 : exposition bourse modélisme par le Club de Modélisme et Scientifique du Jarnisy, salle Jean Lurçat samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 17h
DIMANCHE 19 : concours Agility par le Club d'Education Canine du Jarnisy au stade du Bois du Four de 8h à 18h
DIMANCHE 19 : loto du Comité d'Entraide aux Handicapés du Bassin de Briey au centre Jules Romains à 14h30
VENDREDI 24 : nuit du volley par l'USJ Volley Ball, salle Delaune à partir de 19h
SAMEDI 25 : concert de l'Harmonie municipale de Jarny, salle Jean Lurçat à 20h30
DIMANCHE 26 : concert de l'Harmonie municipale de Jarny, place Génot à 11h

* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des « fiches associations » adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex
Tél: 03 82 33 14 54
Contact : accueil@jarny.fr

JARNY MAG - n° 30 - janvier 2019 ■ Directeur de la publication: Jacky Zanardo
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram - 54000 Imprimé par : Digit'Offset - Marly à 4 400 exemplaires sur papier recyclé

2 - AGENDA

de janvier à mai 2019

3 - ÉDITO DU MAIRE**4 - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Bilan des actions de l'année 2018
Budget participatif
Installation d'une boîte à livres
Dialogue citoyen au quartier Gare
Prochains rendez-vous citoyens
Comité des après-midis récréatifs de
Moulinelle : entretien avec Jacqueline
Lacreuse, Flavia Rossetti et Daniel Santini

8 - CADRE DE VIE

Les itinéraires cyclables
Enquête sociale européenne

9 - ILS FONT JARNY

Entretien avec le Photo Ciné Club des
Cheminots du Jarnisy : Audrey Lombard
et Léonie Ravaux

10 - TRAVAUX / URBANISME

Entretien avec Stéphane Zanier et Adrien
Dal Santo
La Ville de Jarny reçoit le label SAGE
Numéro vert : vous signalez, nous
interventions
Prévention des risques miniers et
d'inondation
Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat

14 - JEUNESSE

Activités au programme

15 - ANIMATION

Repas des retraités : coupon-réponse à
retourner en mairie avant le 26/01/19

17 - CULTURE

Médiathèque : animations du 1^{er} semestre
Les rendez-vous du service culturel de la
mairie
À la découverte des instruments de
musique

19 - ÉTAT CIVIL**20 - ÇA S'EST PASSÉ À JARNY**

Goûter dansant des retraités
Côté Culture !
Jeu, set et match
Fêtes d'hiver
Réception des bacheliers

22 - TRIBUNE LIBRE**24 - ÉVÈNEMENT À VENIR**

Vote du budget participatif 2019

**Jacky Zanardo**

Maire de Jarny
Président de la Communauté de Communes
Orne Lorraine Confluences

Au nom du conseil municipal, je souhaite aux Jarnysiens et à leur famille une belle année 2019. Hélas, une fois encore, celle-ci s'annonce difficile pour les ménages français.

Vivre, trouver les moyens pour vivre et faire face à des fins de mois difficiles, c'est le lot quotidien de trop nombreux concitoyens aujourd'hui. Outre les ouvriers, les employés, les agriculteurs, ce sont également les classes moyennes qui ne peuvent plus vivre correctement de leur travail et qui ont le sentiment d'être méprisés et délaissés.

Je les comprends. Les privilèges abolis lors de la Révolution Française de 1789 sont toujours là. 0,1 % des plus riches échappent à l'impôt. La richesse des plus nantis ne sert pas à relancer l'économie, encore moins à moderniser nos services publics pour répondre aux besoins des populations ou améliorer l'existence des plus modestes. Cette injustice fiscale et sociale est scandaleuse et intolérable.

Comme maire, cela fait des années que je me bats contre ce système qui appauvrit la population et fragilise les services publics. Etre élu, c'est avant tout, protéger les habitants en veillant à préserver leur niveau de vie, sans augmenter la pression fiscale qui pèse sur eux. C'est le fil conducteur qui me guide depuis 2001 et ce, malgré la baisse constante de dotations de l'Etat aux collectivités. Rien qu'à Jarny, la perte de dotations sur notre budget communal s'élève à plus d'un million d'euros.

Malgré tout, grâce à la mobilisation des services et des élus et à une gestion très rigoureuse de l'argent public, les finances municipales restent saines. Les taux des impôts communaux n'ont pas augmenté - ils ont même diminué, la dette a baissé et la qualité des services publics a été préservée. La gratuité prévaut dans le domaine culturel : les Jarnysiens ne déboursent pas un centime pour s'inscrire à la médiathèque ou assister à de nombreux spectacles.

Dans le même esprit, nous avons décidé que la gestion de l'eau potable ne sera plus confiée à un prestataire privé mais deviendra, à partir de 2020, un service public municipal. L'objectif est le même que pour tous les autres services proposés par la Ville : qualité du service et maîtrise des coûts pour préserver le pouvoir d'achat des Jarnysiens.

Les actualités de la démocratie participative

La participation des citoyens à la vie politique de leur pays ne peut uniquement se résumer à un vote tous les 5 ou 6 ans. C'est pourquoi, la Municipalité a choisi de développer un autre modèle. Celui-ci laisse une place à toutes les voix et donne à chacun la possibilité d'agir pour le futur de sa ville.

Cette initiative repose sur 4 engagements fondamentaux qui visent à multiplier les possibilités de participer à la vie locale, pour que chacun puisse y contribuer à sa façon :

1. Ecouter, prendre en compte les demandes des habitants afin d'y apporter des réponses rapides et adaptées
2. Réfléchir avec les habitants à chaque nouveau projet afin d'améliorer ensemble le cadre de vie
3. Laisser un pouvoir de décision citoyen important afin que chacun participe au futur de sa ville
4. Soutenir les initiatives qui émanent directement des habitants afin que chacun puisse agir et être utile à son quartier.

BILAN 2018 : 1 AN D' ACTIONS COLLECTIVES

Mettre les citoyens au cœur des projets, ce n'est pas simplement mieux répondre aux besoins et mieux prendre en compte les différents points de vue. C'est aussi enrichir les services publics de nouvelles idées. Merci à tous les Jarnysiens qui se sont impliqués pour leur ville !

1. ÉCOUTER



84 appels
100% traités
Numéro vert



22 points de rencontre
98 participants
Visites de quartier



180 doléances notées
132 aménagements réalisés
48 projets en cours d'étude

Les habitants ont la parole. Les services municipaux apportent des réponses concrètes aux problèmes du quotidien.

2. RÉFLÉCHIR JARNY ENSEMBLE



8 heures d'échanges
+ de 100 participants
Assemblées Générales des quartiers



4 débats organisés et + de 120 participants
391 votants
Concertation pour la réforme des rythmes scolaires



6 réunions de la Commission Communale pour l'Accessibilité
18 nouveaux engagements, 60 nouveaux axes d'actions
Construction d'une politique en faveur du handicap



800 foyers impliqués
+ de 350 idées exprimées
Dialogue citoyen au quartier de la gare

Les habitants sont associés à la construction de chaque nouveau projet qui change la ville.
La réflexion se fait pour et avec les Jarnysiens.

3. DÉCIDER DES FUTURS PROJETS



203 idées de projets en septembre 2017
397 votants en février 2018
18 projets réalisés de mars à décembre 2018
Budget Participatif 2018



2^{ème} ville de France la + généreuse (+ 50 000 €)
280 idées de projets en septembre 2018
+ 40% par rapport à l'année précédente
Budget Participatif 2019



13 réunions, 5 projets réalisés, + de 500 personnes impactées
Conseil de Jeunes

Les habitants de tout âge imaginent des projets pour leur ville puis décident directement de ceux qui seront réalisés dans l'année grâce à un budget dédié.

4. ÊTRE UTILE À SON QUARTIER



17 réunions
2 fêtes de quartier
+ de 100 participants
Comités de quartier



1 dispositif refondu
Soutenir les habitants et leurs projets
700€ possible par action
Budget d'Initiatives Citoyennes

Les habitants qui souhaitent se réunir pour animer la vie de leur quartier sont accompagnés par les services de la Ville.

LE BUDGET PARTICIPATIF DE JARNY EST RECONNU AU NIVEAU NATIONAL

Le 19 novembre, la Ville de Jarny a été mise à l'honneur au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, à l'occasion des "Trophées de la Participation et de la Concertation 2018".

L'obtention de ce trophée souligne l'engagement de la Mairie au service d'une innovation démocratique. Pour le jury, notre Budget Participatif se démarque en France par son ancienneté, la hauteur de son investissement financier mais aussi par l'effort constant mené pour s'adapter aux citoyens et pour leur proposer une démarche transparente et égalitaire.

En plus de ce prix, le Monde et la Fondation Jean Jaurès* ont récemment indiqué que parmi les 35 357 communes existantes en France :

- **Jarny a été la 4^{ème} ville** française à créer un Budget Participatif, ce qui en fait un des Budgets Participatifs les plus anciens de France
- **Jarny est la 1^{ère} ville** de moins de 10 000 habitants à y consacrer plus de 6% de son budget d'investissement (soit 250 000 € par an)
- **Jarny a le 2^{ème} Budget Participatif** le plus généreux de France ... après Paris !
La participation des Jarnysiens permet ainsi d'innover et de se démarquer au niveau national !

*<https://jean-jaures.org/nos-productions/budgets-participatifs-la-nouvelle-promesse-democratique>



BUDGET PARTICIPATIF 2019 : C'EST À VOUS DE DÉCIDER !

En septembre, les Jarnysiens ont fait part de 280 idées de projets pour leur ville. Après l'étude de leur faisabilité technique, 46 projets ont été retenus et seront soumis au vote.

DU 1^{er} FÉVRIER AU 3 MARS, c'est à VOUS de voter pour décider des projets qui seront réalisés dans VOTRE quartier !

- **Votez en ligne (www.jarny.fr)**
- **Votez en Mairie ou à différents points de rencontre**
(Assemblées Générales des quartiers, marchés, urne mobile...)

Tous les Jarnysiens peuvent participer dès l'âge de 5 ans. Les propositions qui auront recueilli le plus de voix, à hauteur de 50 000 € par quartier, seront mises en œuvre dans les mois suivants.

TOUT JARNY : Installer des distributeurs de sacs hygiène canine : 8 000 € • Installer des range-vélos : 3 000 € • Compléter les jeux pour les jeunes à la Concordia : 5 000 € • Réaliser une exposition photos en extérieur : 9 600 € • Installer des cendriers ludiques "sondages" : 2 000 €
• Mettre des poubelles aux nouveaux arrêts de bus : 3 000 €

DROITAUMONT : Réinstaller une tyrolienne à l'Espace Rachel Foglia : 23 000 € • Installer une aire de jeux à l'école Pablo Picasso : 25 000 € • Rénover le trottoir (n°2 -18) et abaisser le trottoir à l'impasse (n° 1-13) de la rue Jean Rostand : 16 965 € • Créer un parking rue Jean Moulin (au niveau du n°21-22) : 9865 € • Rénover la chaussée de la route de Bruville : 27 000 € • Rénover la chaussée de la rue Neuve (au niveau du croisement avec la rue Jean Moulin) : 32 720 € • Rénover la chaussée de la rue de Rome : 12 200 € • Rénover le trottoir de la route de Bruville : 24 200 €

MOULINELLE : Aménager la cour de l'école primaire Marcel Pagnol : 8 000 € • Installer une balançoire à l'aire de jeux rue des Tilleuls : 7 500 €
• Rénover les clôtures du groupe scolaire Marcel Pagnol : 15 000 € • Créer un parking autour du city-stade pour les parents d'élèves : 40 000 €
• Rénover le trottoir de la rue des Mines (côté pair) : 14 860 € • Rénover le trottoir de la rue Mathieu de Dombasle (côté impair) : 17 500 € • Rénover la chaussée de la rue Mathieu de Dombasle : 35 000 €

CENTRE-GARE : Ajouter de nouveaux jeux au square Toussaint : 25 000 € • Rénover les trottoirs devant les écoles Langevin Wallon : 18 000 € • Ajouter de nouvelles décorations de Noël : 25 000 € • Moderniser l'accueil-buvette du gymnase Delaune : 6 330 € • Rénover l'éclairage extérieur des terrains de pétanque : 5 520 € • Aménager un terrain de pétanque rue Jean-Paul Sartre : 3 500 € • Rénover les trottoirs de la rue Jules Ferry : 12 990 € • Poser des ralentisseurs rue Anatole France : 2 000 € • Créer de nouveaux stationnements rue de Tribieux : 10 000 €

LOTISSEMENTS : Installer une aire de jeux à l'école Yvonne Imbert : 25 000 € • Réinstaller des tables pique-nique à l'espace vert rue Charles Péguy : 4 500 € • Créer une noue à l'angle des rues Bossuet et Charles Péguy : 40 000 € • Rénover le trottoir et les places de stationnement de la rue du 26 août (côté pair) : 15 000 € • Rénover le trottoir de la rue Mirabeau (à partir du n° 10) et de la rue Charles Péguy (n° 29 à 35) : 37 455 €
• Rénover le trottoir de la rue Charles Péguy (du n° 2 à la rue Montesquieu) : 20 200 € • Rénover la chaussée de la place Delattre de Tassigny (au niveau du n° 18) et le marquage au sol de la place Leclerc : 14 360 € • Rénover le trottoir de la rue Bossuet (côté pair) : 37 300 € • Rénover la chaussée de la rue Bossuet : 24 000 € • Rénover la chaussée et les trottoirs des impasses de la rue Mauricel Ravel : 29 000 € • Rénover la chaussée et les trottoirs de la rue Diderot : 29 570 € • Changer le revêtement des placettes des rues Lebrun et Poincaré : 33 650 € • Rénover la chaussée et les trottoirs de l'impasse Jacques Duclos : 14 000 € • Rénover les trottoirs et la chaussée de la rue Albert 1^{er} (entre les rue Mozart et Tuilerie) : 39 675 € • Rénover le trottoir de la rue Charles Gounod (côté pair) : 15 000 € • Poser des ralentisseurs rue Albert 1^{er} : 6 000 €

Vous trouverez la liste de ces projets sur le bulletin de vote qui vous sera envoyé prochainement avec l'invitation aux Assemblées Générales des Quartiers.

LE RÈGLEMENT ET LA DESCRIPTION COMPLÈTE DES PROJETS SONT CONSULTABLES SUR WWW.JARNY.FR

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Installation d'une boîte à livres par le Conseil de Jeunes

Durant leur première année d'action, le Conseil de Jeunes s'est réuni 13 fois et a mis en preuve 5 projets différents, portant d'abord sur la citoyenneté (visite de la mairie et de l'Assemblée Nationale, rédaction d'un Jarny Mag Junior), puis sur l'environnement (participation au choix des animations de la fête de la nature, recueil d'idées d'actions auprès des habitants) et enfin sur la culture (à partir de l'idée de Jarnysiens).

Les jeunes élus ont travaillé sur un projet culturel entre septembre et décembre 2018 : l'installation d'une première boîte à livres à Jarny.

Ainsi, quand vous avez fini de lire un livre, vous pouvez lui offrir une deuxième vie en le déposant dans cette boîte pour permettre aux autres habitants de les emprunter et d'en profiter. Une boîte à livres est un lieu de partage gratuit et ouvert à tous sans contrepartie, qui permet d'emprunter des livres comme bon vous semble, et de les rapporter quand vous le pouvez. Pour soutenir cette initiative et partager le plaisir de lire, rendez-vous sur le parvis de la Mairie !



Dialogue citoyen au quartier de la gare

Un cycle de concertation a été lancé au quartier de la gare pour réfléchir avec les citoyens sur les futurs projets à mener pour prolonger l'engagement de la Ville dans ce secteur :

- 1. L'écoute :** Durant les mois d'octobre et de novembre, les élus de la Ville sont allés à la rencontre des habitants à leur domicile afin de prendre en compte leur avis sur leur quotidien et leur cadre de vie.
- 2. La co-construction :** Le 6 décembre, une réunion publique a permis de discuter des résultats de ce porte-à-porte et de définir un programme d'actions qui prenne en compte les remarques et les propositions des habitants.
- 3. L'action collective :** A partir du mois de janvier 2019, les différents axes du plan d'actions seront mis en œuvre de manière échelonnée, en association avec les habitants (préparation des travaux rue Victor Hugo, réflexion sur l'aménagement d'un espace vert, organisation d'animations festives...).

Prochains rendez-vous citoyens

Comme chaque année en février, les Assemblées Générales des quartiers sont organisées pour permettre au Maire et à l'équipe municipale d'informer les Jarnysiens des projets prévus dans l'année dans leur quartier, pour échanger sur la vie de la ville et pour répondre à toutes les questions des habitants.

Ces temps sont faits pour vous et pour votre quartier ! Venez dialoguer librement et directement avec les élus et les services de la Mairie, le :

- lundi 4 février à 18h en Mairie (salle du conseil municipal) pour le Centre-ville/Gare
- mardi 5 février à 18h à l'Espace Rachel Foglia (rue des Ecoles) pour Droitaumont
- mercredi 6 février à 18h à la salle de quartier (rue du Champ Tortu) pour Moulinelle
- jeudi 7 février à 18h à la salle de quartier Saint-Exupéry (rue Jean-Jacques Rousseau) pour les Lotissements

Un doute sur le quartier dont vous dépendez ? rendez-vous sur www.jarny.fr, rubrique vie citoyenne > comités de quartiers



Bienveillance à Moulinelle

La Ville compte 4 Comités de Quartier (Moulinelle, Droitaumont, Lotissements, Centre-ville/Gare), qui permettent à tous les Jarnysiens volontaires de se réunir quand ils le souhaitent pour débattre du futur de leur quartier, participer au choix des aménagements et construire ensemble des projets conviviaux.

Parmi ses nombreuses actions, le comité de quartier de Moulinelle s'est investi au fil des années pour organiser plusieurs animations festives qui ont permis de créer un lien précieux entre les différentes générations (repas de quartier, carnaval, Halloween, Saint Nicolas, repas à la ferme...). Largement connu pour l'organisation de la "fête de la grotte" le 15 août de chaque année, le comité organise aussi un "après-midi récréatif", ouvert à toutes les bonnes volontés. Tous les quinze jours, le mardi de 14 à 17h30, les personnes âgées de Moulinelle sont invitées à la maison de quartier. Une vingtaine d'entre elles fréquente assidûment le lieu, animé par Mesdames Jacqueline Lacreuse et Flavia Rossetti. Elles ont atteint un âge qui souvent force le respect mais qui est trop souvent synonyme de solitude et donc d'ennui. Quand la santé le permet, l'envie de faire quelque chose, de partager, de communiquer avec d'autres personnes de même génération est un excellent stimulant. Comme le souligne Madame Lacreuse : "tout le monde se connaît, ce qui facilite les rapports entre ces personnes qui viennent pour jouer aux cartes, au loto, aux dominos et discuter autour d'un goûter".

Particulièrement prisés

Ainsi résumé, le programme ne révèle pas spontanément la dynamique de ces après-midis particulièrement prisés et que certains souhaiteraient plus nombreux. Pour Madame Rossetti, "il y a environ 40 personnes concernées par ces après-midis récréatifs sur Moulinelle, dont près de la moitié de participants réguliers.



Ce n'est pas mal du tout. Surtout si on tient compte des autres centres d'intérêt de ces personnes, des difficultés de santé rencontrées par certaines et du fait que les femmes sont majoritairement veuves, enfin, qu'on ne peut pas toujours aller chercher les personnes qui ne marchent plus ou difficilement".

Capacité d'organisation et dévouement

Ce que traduit ce bilan de la participation, c'est aussi la grande capacité d'organisation et le dévouement dont font preuve Mesdames Lacreuse et Rossetti ainsi que les personnes bénévoles qui les aident, notamment deux jeunes personnes lors des repas organisés au cours de l'année. Voilà bien une activité qui plaît mais qui nécessite de gros efforts de l'équipe et du comité de

quartier. "Nous faisons deux repas au cours de l'année et un gros goûter en juillet, sans oublier la galette des rois en janvier, pour une contribution d'environ 5 euros par participant. En plus nous fêtons les anniversaires. Les repas, c'est Flavia qui les prépare" précise Madame Lacreuse. "Là encore, pour l'entrée, le plat, la salade et le fromage, sans oublier le dessert suivi d'un énorme gâteau, il en coûte 5 euros par convive".

Le comité de quartier

Monsieur Daniel Santini, qui a assisté à l'entretien, est le représentant du comité de quartier. "Les après-midis récréatifs doivent tout à Mesdames Lacreuse et Rossetti qui sont membres du comité de quartier. Grâce à elles, une animation régulière est proposée aux personnes âgées de Moulinelle. Grâce à la Municipalité, nous disposons d'une salle de quartier chauffée, éclairée et équipée. Pour les repas, on ne peut pas cuisiner, faute de place, alors Madame Rossetti prépare les plats chez elle. Ils sont ensuite transportés à la salle de quartier où ils sont maintenus au chaud".

Il est réconfortant de constater que dans ce quartier, au travers de cette activité conviviale, quelques uns des plus beaux mots de la langue françaises trouvent leur utilisation justifiée : bienveillance, empathie, altruisme.

POUR TOUT CONTACT

Jacqueline Lacreuse : 03 82 33 63 02

Flavia Rossetti : 03 82 33 05 22



Flavia Rossetti, Jacqueline Lacreuse et Daniel Santini

Les itinéraires cyclables

Développer les transports doux comme le vélo est aujourd'hui devenu un impératif. C'est pourquoi, la Ville a décidé de favoriser ce mode de déplacement à Jarny.

Un travail collectif a ainsi été mené avec les élus, les services municipaux, les comités de quartier et le club de cyclotourisme pour proposer des itinéraires cyclables conseillés.

Pourquoi des "itinéraires cyclables conseillés" ?

Les rues de Jarny ont une largeur insuffisante pour aménager une piste ou une bande cyclable (1,25 ou 1,50 mètre nécessaire). En guise d'alternative, des cheminements cyclables conseillés ont donc été privilégiés. Il s'agit de proposer des itinéraires, à l'écart des axes routiers les plus fréquentés, pour relier les principaux lieux publics de Jarny.

La signalisation d'une partie de la chaussée indique un espace suggéré pour les cyclistes, sans être exclusivement réservé à leur usage.

Vous pouvez ainsi emprunter 2 itinéraires :

- un trajet de 5,5 km (en violet sur le plan), qui relie les quartiers de la gare, des Lotissements, le secteur de la Cartoucherie, Droitaumont et le centre-ville ;
- un trajet de 3,5 km (en jaune) qui relie l'entrée de Jarny (rue de Metz) à la médiathèque, en passant par la mairie, le quartier de Moulinelle et l'Aquapôle.

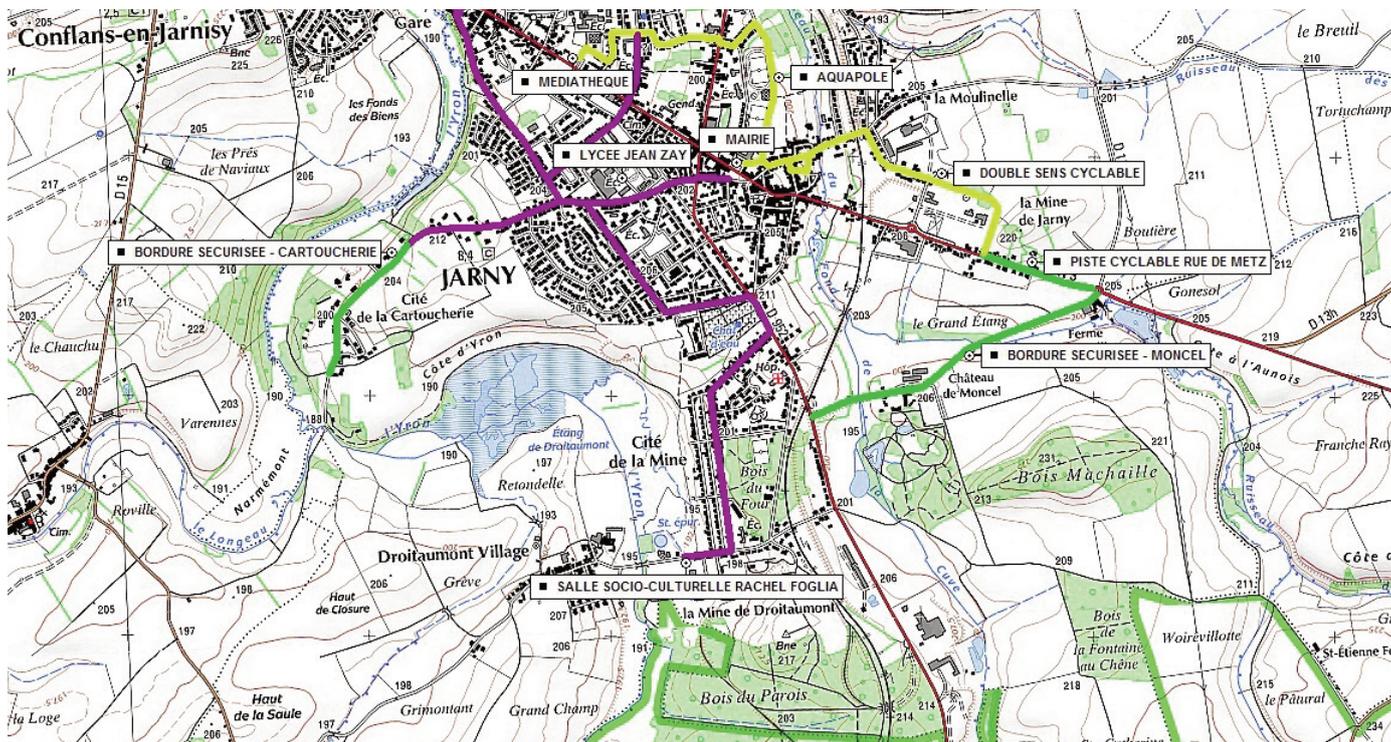
Comment les utiliser ?

Déplacements quotidiens ou itinéraires de balades, ces parcours dédiés à la pratique du vélo se matérialisent par une succession de pictogrammes au sol (des petits vélos, des flèches directionnelles). Ils signalent la trajectoire souhaitable à suivre et rappelle la présence des cyclistes.

En complément, des panneaux de jalonnement cyclables indiquent la destination et la distance, pour vous permettre de relier les différents quartiers de la ville et les pôles d'attraction.

Ces aménagements ont été réalisés en plusieurs étapes : peinture au sol en 2017 et 2018, pose de panneaux de signalisation cette année. Ensuite, en 2019-2020, une fois les importants travaux de voirie achevés, des lignes de marquage discontinues seront peintes sur la chaussée pour faciliter la circulation commune des cyclistes et des automobilistes.

Il ne s'agit que d'une première étape : il est nécessaire de repenser les déplacements. Un atelier citoyen sur cette question sera mis en place en 2019.



9^{ème} édition de l'Enquête sociale européenne (ESS)

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et Sciences Po, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, réalisent depuis octobre 2018 jusqu'à février 2019 une importante enquête statistique auprès de personnes résidant en France Métropolitaine.

Il s'agit d'étudier les comportements et les opinions sur des sujets de société variés. Cette enquête, qui a lieu tous les deux ans, est conduite simultanément en France et dans plus de vingt pays en Europe. Dans notre commune, quelques ménages seront encore sollicités. Un enquêteur ou une enquêtrice de l'Institut Ipsos chargé(e) de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil qui vous lui réserverez.

Photo Ciné Club des Cheminots du Jarnisy

Contrairement à ce que son intitulé annonce, il n'est nullement obligatoire d'être cheminot, pour être admis au club. Seuls suffisent l'attrait pour l'art photographique et la volonté de participer à l'activité d'un groupe, uni autour d'une même passion. Ainsi en est-il de l'association présidée par Michaël Musq et animée principalement par Audrey Lombard et Léonie Ravaux.

"Il faut reconnaître le mérite de Michaël dans la renaissance et le développement de notre association" explique Audrey Lombard, véritable cheville ouvrière du club. *"Il y a 10 ans, quand il a repris le club, nous n'étions plus que 3 membres actifs"*. Autant dire que l'activité photographique des cheminots jarnisyens relevait plus du souvenir d'un temps révolu que d'un dynamisme conquérant. Le Président du Club a insufflé une nouvelle dynamique.

De 3 à 25 membres

"Ainsi, le club est devenu membre de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots de France (UAICF), qui regroupe tous les clubs du pays à vocation artistique" souligne Audrey, avant d'ajouter : *"nous c'est la photo et notre équipement est de qualité. Nous sommes financés par l'UAICF, la mairie de Jarny et le Comité d'Entreprise des cheminots"*.

C'est ainsi que la conjonction de tous ces facteurs positifs permet au club de compter aujourd'hui 25 membres. Le but de chacun d'entre eux est de participer à la diversité des concours proposés tant au plan régional que national. Le club a même organisé un concours à Jarny, les 6 et 7 octobre derniers.

Tout le monde peut venir

Placer le club sur de nouveaux et bons rails, c'est finalement naturel pour des cheminots.

Mais cela n'est pas allé de soi, comme le rappelle Audrey : *"au début, les rares anciens qui étaient là n'avaient plus l'envie de propulser le club. Il nous a fallu dans un premier temps, nous tourner vers nos amis pour prospecter de nouveaux adhérents intéressés par cette activité artistique. Ainsi, nous avons décidé que l'adhésion n'était pas réservée aux seuls employés des chemins de fer. Aujourd'hui le plus jeune a 16 ans et le plus âgé 75 !"*.

Parmi les membres du club, les cheminots ne sont pas majoritaires. *"Chaque adhérent fait vivre le club en prenant et en donnant des photos à l'association. C'est grâce à cela que nous avons organisé deux expos à la Tour Mahuet de Labry et la prochaine à Jarny, salle Rachel Foglia les 16 et 17 mars 2019"*.

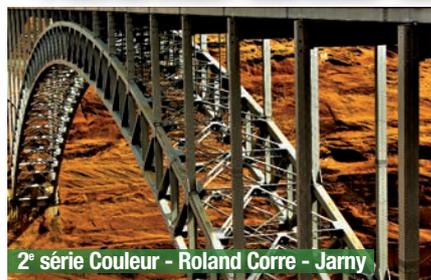
Qualification au concours d'auteur

Mais pour Audrey Lombard, on sent bien que l'objectif pour 2019 se situe à un niveau plus exigeant. *"Nous sommes qualifiés, aussi bien dans la catégorie Noir et blanc que Couleur, au concours d'auteur qui se tiendra le 20 janvier à Oullins en région Auvergne-Rhône-Alpes"*. Voilà bien un motif de mobilisation des énergies et d'engagement du plus grand nombre à relever le défi. Pour toujours plus progresser, la jeune Léonie Ravaux, adhérente et exposante rappelle que *"le club se réunit toutes les deux semaines, le vendredi à 20h30 au siège de l'association, 2 place Aristide Briand à Jarny. C'est aussi l'occasion d'échanger nos avis et nos expériences, de faire part d'éventuelles critiques constructives et profitables à tous. On décide aussi des sorties que nous programmons les week-end, car nous sommes pour la plupart des actifs"*.

Salle Jean Lurçat le 6 octobre dernier



2^e série Noir & Blanc - Julien Beszjak - Jarny



2^e série Couleur - Roland Corre - Jarny

Avantages de l'adhésion

Quant aux conditions d'adhésion, Audrey Lombard les résume : *"Pour les cheminots, la cotisation annuelle est de 20 euros et pour tous les autres, que nous accueillons avec la même joie, la cotisation est de 25 euros. Cette adhésion donne le droit de participer à des stages nationaux organisés la 3^{ème} semaine de septembre à Fondettes en Indre et Loire. Ce sont des stages de très grande qualité, encadrés par des formateurs (cheminots ou retraités cheminots) extrêmement compétents."*

POUR TOUT CONTACT

Audrey Lombard :

06 62 39 20 67

audrey-lombard@orange.fr

Léonie Ravaux : 06 43 02 52 55

Mail du club : clubphotojarny@gmail.com

Facebook : Photo Ciné Club des Cheminots de Jarny



Audrey Lombard et Léonie Ravaux

Travaux 2018, perspectives 2019

Stéphane Zanier et Adrien Dal Santo sont respectivement adjoint chargé des travaux et de la sécurité et directeur des services techniques : les deux responsables les mieux placés pour établir le bilan et les perspectives d'entretien et d'aménagement de l'espace public.

La situation actuelle est posée par l'adjoint au maire, Stéphane Zanier : "90% des opérations programmées pour l'exercice 2018 sont terminées et les 10% restant le seront avant février 2019".

Afin que chacun puisse juger sur pièce, nous publions dans l'encadré ci-contre la liste et le coût de ces opérations.

Sans fausse modestie, l'élu municipal précise que "la volonté de la Municipalité est d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil municipal qui prend également en compte les choix retenus par les habitants dans le cadre du budget participatif. Nous sommes très ambitieux dans la détermination des objectifs. Ensuite, nous mettons tout en œuvre pour que ça passe, comme on dit".

Plus de 3 millions d'euros de travaux

Concrètement cela veut dire que la commune aura consacré pour l'année qui s'achève, plus de 3 millions d'euros aux travaux.

Quant à la méthode, Monsieur Dal Santo en précise la mise en œuvre : "le projet, établi en concertation puis décidé par le Conseil municipal, est ensuite évalué techniquement. Le planning est effectué à partir de la définition précise et chiffrée de ce qui doit être réalisé".

PETIT RAPPEL ZONE 30

Dans le quartier de Moulinelle, des pointillés ont été ajoutés à chaque intersection. Le but de ces aménagements visuels est de compléter la signalisation déjà présente, en rappelant le régime de priorité à droite. La traversée du quartier par les automobilistes s'effectue en toute sécurité.



Stéphane Zanier précise : "notre méthode est celle du travail d'équipe qui met en commun les avis et propositions de tous les élus concernés et les services techniques sans lesquels nous ne pourrions pas avancer. Cela fonctionne bien."

Ce que nous coûte la baisse des dotations

Il n'est pas inutile de rappeler aux habitants de notre commune que depuis 2001, date de l'élection de Jacky Zanardo, le taux des impôts locaux est inchangé et il a même baissé en 2003-2004.

Pourtant, comme le rappelle Stéphane Zanier, les gouvernements successifs ont chacun, plus ou moins rogné les aides accordées aux communes. "La baisse des dotations, étalée sur plusieurs années, décidée par Manuel Valls dès 2015, poursuivie par le gouvernement actuel, s'est traduite pour Jarny par une perte de plus d'1 million d'euros. Cela représente le coût de la rénovation de 10 km de voirie (Jarny compte environ 55 km), d'une toiture neuve pour nos 5 écoles ou la construction d'un bâtiment public nouveau que nous ne faisons pas parce que l'Etat supprime des dotations !"

Malgré ces coupes claires et le risque de diminution des investissements des communes, à Jarny tout est fait pour limiter au maximum les effets de cette politique condamnable. La Ville poursuit malgré tout un rythme soutenu de travaux.

Dépenser le moins possible

Monsieur Dal Santo nous explique que : "le premier principe énoncé par la Municipalité est de dépenser le moins possible et de mobiliser les compétences pour obtenir toutes les subventions possibles. Telle est la tâche du directeur général des services et du directeur financier qui pilotent le montage du budget en appliquant les orientations définies par les élus et le maire en particulier. Cette démarche constante permet de faire face à des imprévus comme par exemple le mur du cimetière. Initialement, un simple crépi était prévu. Mais il s'est révélé bien abîmé à cause des intempéries, par conséquent 41 000 euros non prévus au budget ont dû être trouvés pour mener à bien ce chantier". Pour conclure, Stéphane Zanier tient à souligner que "la recherche constante de réduction des coûts est un excellent levier pour dégager ici et là des bonus et réaliser d'autres projets. Le personnel municipal veille à la meilleure gestion possible des finances communales. C'est pourquoi, pour l'exercice 2019, nos ambitions sont intactes car nous voulons mettre le paquet en voirie et aménagements de sécurité sur l'ensemble de la commune. Ainsi, la rue Victor Hugo sera entièrement rénovée avec la création de stationnements sécurisés, de cheminements pour personnes à mobilité réduite et la plantation d'une quinzaine d'arbres".



Adrien Dal Santo et Stéphane Zanier

TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2018 : 3,128 MILLIONS D'EUROS

Bâtiments publics

(scolaires, sportifs, associatifs et communaux)

TOTAL : 1,021 MILLION D'EUROS

Toiture école primaire Langevin-Wallon - courts de tennis couverts - salle de percussion à l'école de musique - mur du cimetière - Vieux Colombier (en cours) - huisseries du Château de Moncel (en cours) - cour école Marcel Pagnol - club house rue Clément Humbert (en cours)

Voirie et aménagements de sécurité

TOTAL : 1,264 MILLION D'EUROS

Mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite afin de favoriser le partage de l'espace public - traversée de Droitaumont village et usoirs - route de Giraumont et des Ormes - parking rue Lionel Billas - parvis de la Poste (en cours) - avenue Wilson (en cours) - défense incendie avenue de Nancy

Eclairage public

TOTAL : 60 000 EUROS

Jarny compte 1300 points d'éclairage qui sont à remplacer progressivement afin de supprimer les lampes au sodium très énergivores par un éclairage à Led, ce qui réduirait de moitié la consommation énergétique. Ce projet d'envergure vient de débuter. Pour le moment, tout le quartier de Droitaumont en bénéficie.

Vidéo protection

TOTAL : 31 000 EUROS

Tous les bâtiments sont équipés. 5 sites ont été pourvus de vidéo protection cette année.

Budget participatif 2018

TOTAL : 237 380 EUROS

Le cadre de vie et la sécurité sont concernés : aménagement de 5 aires de jeux - pose de coussins berlinois et barrières de sécurité - chemins pour personnes à mobilité réduite sécurisés - préau école de Droitaumont.

Eau potable et défense incendie

TOTAL : 603 000 EUROS

En 2019, avec la rue Victor Hugo, tout le réseau de défense incendie sera entièrement renforcé à Jarny. En 2018, des interventions ont été menées avenues de la République et Wilson, rues de Verdun, des Ormes et Sully, route de Giraumont.



Coussins berlinois rue Sully



Rue des Ormes



Route de Friaucelle

RAPPEL

les Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM) et des Risques d'Inondation (PPRI) sont applicables sur la commune

Un Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) de la Commune de Jarny approuvé le 15 mars 2011 et modifié le 26 mars 2013 est applicable sur une partie du territoire de la commune. Ce document détermine les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à mettre en œuvre contre les risques miniers.

Il se compose des éléments suivants :

- Un rapport de présentation qui indique le secteur géographique concerné, la nature des phénomènes pris en compte, et leurs conséquences possibles compte tenu de l'état des connaissances,
- Un règlement qui définit les mesures d'interdiction et les prescriptions applicables dans chacune des zones ainsi que les mesures de prévention, protection et de sauvegarde,
- Un plan de zonage qui délimite les différentes zones d'aléas.

Un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) de la Commune de Jarny approuvé le 16 septembre 2006 est également applicable sur une partie du territoire de la commune. Ce document a pour objet :

- de délimiter les zones exposées aux risques et celles pouvant les aggraver ou en créer,
- de définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui doivent être prises par quiconque dans ces zones,
- et d'y définir les mesures relatives à l'aménagement, l'utilisation ou l'exploitation des constructions, ouvrages et espaces.

Ainsi les mesures d'interdiction et de protection à mettre en œuvre contre les risques d'inondation sont définies dans le règlement du PPRI.

Le PPRM et le PPRI de la commune sont consultables sur le site internet de la Ville rubrique urbanisme / autorisations de construire / plan de prévention des risques miniers ou inondation. Ils peuvent également être consultés en mairie, au service Aménagement du territoire, aux heures d'ouverture du service. Il est important de les consulter et de prendre connaissance de leurs implications pour tout projet de construction, d'aménagement, de cession ou acquisition d'un terrain situé en zone d'aléa.

URBANISME

Jarny reçoit le label SAGE

Première ville de Lorraine à avoir mis en place une charte d'écologie urbaine, Jarny a été une nouvelle fois mise à l'honneur pour son engagement environnemental en recevant le label SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Attribué par la région Grand Est, ce label récompense les collectivités exemplaires, capables d'innover dans les aménagements et la préservation des ressources en eau. Jarny a ainsi été primée le jeudi 18 octobre pour la qualité de sa gestion des eaux pluviales.

Le jury a récompensé les aménagements réalisés depuis 2017 en ce sens, à savoir la mise en place de 6 noues d'infiltration (fossés végétalisés) pour un montant total de 196 000 €, rue Gabriel Péri, rue des Écoles, place Leclerc, rue Montesquieu et 2 aux abords du lycée Jean Zay.

La création de noues permet de changer le cheminement des eaux de pluie, pour les envoyer directement dans le milieu naturel et non plus vers les stations d'épuration. Ces aménagements contribuent à résoudre un problème ancien de saturation du réseau unitaire en cas de fortes pluies, provoquant parfois des inondations dans les habitations. Les noues ont aussi permis de réaliser d'importantes économies de fonctionnement puisque ce sont au total 8 000 m³ d'eaux claires qui sont détournées chaque année, soit 8 fois le volume de l'Aquapôle ! La Ville poursuivra cet engagement et ce type d'aménagements sur les chantiers futurs, à chaque fois qu'elle le pourra.



Le numéro vert : vous signalez, nous intervenons !

Si vous constatez des dysfonctionnements sur le domaine public (nids de poule, éclairage public défectueux, végétation gênant la visibilité, panneaux endommagés...), vous pouvez les transmettre à n'importe quel moment de la semaine au Numéro Vert des services techniques :



0 800 88 10 86

Le coût de l'appel est entièrement supporté par la commune, qui note les doléances reçues et les transmet aux services concernés pour une intervention la plus rapide possible. En cas de petite anomalie, un agent est d'ailleurs dédié à la résolution immédiate des problèmes : l'Agent Mobile d'Intervention (l'AMI).

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menée par la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences est lancée pour 3 ans (2018-2021). Les propriétaires (occupants ou bailleurs) de logements de plus de 15 ans peuvent bénéficier d'aides pour l'amélioration de leur habitat : lutte contre la précarité énergétique, le mal-logement et adaptation du logement à la perte d'autonomie.

UNE OPAH, C'EST QUOI ?...

Le but de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est de favoriser la rénovation et la mise aux normes de confort du parc de logements privés. C'est une procédure d'intervention sur l'habitat ancien qui associe l'intercommunalité, l'Etat, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Cette opération mobilisera pendant 3 ans des financements pour les propriétaires réalisant des travaux d'amélioration, aussi bien sur le logement qu'ils occupent, que sur leur patrimoine locatif.

LES AIDES FINANCIERES

Les aides concernent uniquement les logements construits depuis plus de 15 ans. Certaines d'entre elles sont sous conditions de revenus (propriétaires occupants) et d'autres sont liées à des travaux conséquents d'amélioration (logements locatifs).

LES AIDES AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS

L'aide de l'ANAH est accordée sous conditions de revenus, selon la composition familiale. (à titre d'exemple, une famille ayant trois enfants à charge ne doit pas dépasser 4 000 € de revenu mensuel).

Types de travaux subventionnables :

- travaux d'économies d'énergie : remplacement de menuiseries (portes, fenêtres), création de chauffage central ou remplacement de chaudière, isolation murs, planchers, combles
- adaptation au handicap (travaux de maintien à domicile) : douche, monte escaliers, rampe ou garde-corps, domotique ...
- réhabilitation lourde de logement très dégradé

Taux de l'aide : 45% ou 60 % du coût HT des travaux, selon le niveau de ressources du ménage

LES AIDES AUX PROPRIETAIRES BAILLEURS

L'ANAH octroie des subventions aux propriétaires privés, sans conditions de ressources, pour réaliser des travaux d'amélioration sur le patrimoine destiné à la location. Les logements financés doivent être loués à titre de résidence principale, pendant 9 ans, avec un loyer plafonné.

Types de travaux subventionnables :

- réhabilitation lourde de logement très dégradé
- amélioration énergétique de l'habitat

Taux de l'aide : 35 ou 45% du montant HT des travaux selon l'état du logement.

CONTACT

Pour toute information, contactez le **Centre d'Amélioration du Logement (CAL)** au **03 83 30 80 60**. Un accueil téléphonique est assuré tous les après-midis.

PERMANENCES

Le CAL organise également des permanences sur tout le territoire. Elles ont lieu les mercredis et sont sans rendez-vous.

A JARNY (antenne OLC – Espace Gilbert Schwartz) :

- **mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 15h30**
- **mercredi 27 février 2019 de 13h30 à 15h30**

ORNE LORRAINE CONFLUENCES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Activités au programme

Passes ton BAFA d'abord !

Du 16 au 23 février 2019, le Service Jeunesse en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de Nancy organise le stage de base BAFA à Jarny (domaine de Moncel).

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est constitué de 3 étapes à effectuer dans un délai de 30 mois (une session de formation générale, un stage pratique de 14 jours d'activité à effectuer en accueil collectif de mineurs et une session d'approfondissement).

A l'issue de ces trois phases, le dossier du stagiaire est soumis au jury BAFA de son département de résidence.

Conditions : être âgé de 17 ans au moins au premier jour de la formation. Le stage pratique doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent la formation initiale. Chaque étape est soumise à l'appréciation du directeur de stage.



La Ville de Jarny octroie une aide financière équivalente au tiers du montant du stage à chaque jeune qui, dans l'année qui suit une étape de la formation, est embauché comme animateur dans un des centres géré par la collectivité. Ce dispositif équivaut au remboursement de l'intégralité de la formation à l'issue des trois périodes travaillées dans un accueil de loisirs du territoire.

Renseignements et inscription auprès du Service Jeunesse

Maison de la Jeunesse La Concordia • 14 avenue de la République à Jarny • Tél 03 82 33 27 20 • email : servicejeunesse@orange.fr

Centres aérés

Des centres aérés sont organisés au domaine de Moncel pour les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus pendant les vacances d'hiver et de printemps. Les inscriptions auront lieu à la mairie de Jarny - service sports-scolaire. Un document d'information sera distribué dans les écoles avant le début des inscriptions.

Les inscriptions pour les vacances d'hiver débuteront le mardi 15 janvier 2019.

Une fiche de réservation sera téléchargeable sur le site de la ville de Jarny www.jarny.fr.

Renseignements et inscriptions au 03 82 33 14 54



Au programme du Ser Jeu

Le Service Jeunesse propose un programme d'activités tout au long de l'année ainsi que des sorties pendant les vacances scolaires pour les jeunes à partir de 13 ans.

La Concordia • Maison de la Jeunesse • 14 avenue de la République • Tél : 03 82 33 27 20 • Email : servicejeunesse.jarny@orange.fr • www.servicejeunesse-jarny.fr • Facebook : serjeu serjeu

PERIODE SCOLAIRE

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00

Vendredi : 20h00 à 22h00

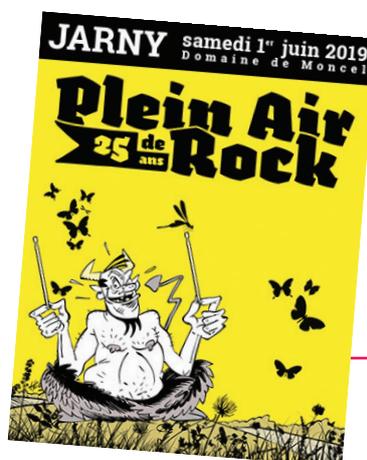
Samedi : 14h00 à 18h00

VACANCES SCOLAIRES

Lundi au vendredi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00 / 20h00 à 22h00

Samedi : 14h00 à 18h00

*Ouverture modulable selon le programme d'animations.



25 bougies pour le Plein Air de Rock !

Le 25^{ème} festival Plein Air de Rock aura lieu le samedi 1^{er} juin 2019 au Domaine de Moncel.

A l'affiche... Mass Hysteria, Pogo Car Cash Control, Lysistrata, Wheelfall, Dog'M'Style

En attendant, suivez l'actualité du Festival sur la page facebook : festival plein air de rock et le site internet pleinairderockjarny.fr (tarifs, horaires, camping, réservations...)

Repas dansant offert par la municipalité

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous informer que le repas dansant offert par la Municipalité aux Aînés aura lieu cette année le :

DIMANCHE 24 FEVRIER 2019 À 12 H 30 - SALLE AUGUSTE DELAUNE
et sera animé par l'Orchestre "ANGELO ORCHESTRA".

Pour faciliter votre déplacement, la Ville mettra en place un bus (horaires au verso).
Pour permettre une bonne organisation de cette journée, nous vous serions très obligés de bien vouloir **nous retourner le coupon-réponse ci-dessous AVANT le 26 JANVIER 2019.**

Dans l'attente de vous compter parmi nous cette année,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Maire de Jarny,
Jacky Zanardo



L'Adjointe au Maire
chargée des Fêtes et Cérémonies,
Marielle De-Souza



MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand • BP 19 • 54801 Jarny Cedex • Tél : 03 82 33 14 54 • www.jarny.fr

COUPON-RÉPONSE à retourner AVANT LE 26 JANVIER 2019 au service
Animation - animation@jarny.fr

REPAS DANSANT DU DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 SALLE AUGUSTE DELAUNE

M^{me}, M. (merci d'indiquer vos noms et prénoms) :

Adresse : **54800 JARNY**

Dates de naissance : Madame : et Monsieur :

PARTICIPERA (ONT) : OUI NON **Entourer la bonne réponse**

AU REPAS DANSANT DU DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 À 12H30

PRENDRA (ONT) LE BUS : OUI NON **Entourer la bonne réponse**

CIRCUIT (voir au verso) : N° 1 CIRCUIT : N° 2 CIRCUIT : N° 3 **Entourer la bonne réponse**

à Jarny le **Signature**

REPAS DANSANT DU DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 SALLE AUGUSTE DELAUNE

Pour faciliter votre déplacement, la Ville met en place un bus dont voici les circuits et horaires

CIRCUIT 1 - DÉPART 13H30

- A - Droitaumont Village, Rue Sully
- B - Carreau de la Mine
- C - Ecole Pablo Picasso
- D - Rue Gabriel Péri (Ancien Coop)
- E - Rue Neuve
- F - Angle Rue Voltaire et Charles Gounod
- G - Cartoucherie

CIRCUIT 2 - DÉPART 14H00

- A - Angle route de Tichemont/Magnolias
- B - Grotte de Moulinelle
- C - Ecole Marcel Pagnol
- D - Rue Victor Prouvé/Entrée parking Bamas
- E - Anciennement entrepôt Chollot-Dorac

CIRCUIT 3 - DÉPART 14H30

- A - Boulangerie Simon
- B - Cantine SNCF, rue Victor Hugo
- C - Ancien LPR, Rue de la Commune de Paris
- D - Bricomarché
- E - Foyer Guy Môquet
- F - Café "Au Signal d'arrêt", Rue de Verdun
- G - En face de la Poste (Rue de la République)

RETOUR VERS 19H00

REPAS DANSANT DU DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 SALLE AUGUSTE DELAUNE

RAPPEL DES CONDITIONS DE PARTICIPATION À CET ÉVÈNEMENT

- **Réservé uniquement aux Jarnysiens** •
- **À partir de 60 ans pour les personnes seules** •
- **À partir de 65 ans pour les couples** •

Médiathèque : activités du 1^{er} semestre

Animations

Les animations de la médiathèque sont gratuites et ouvertes à tous. Les places étant limitées, il vous est demandé de réserver au 03 82 33 11 41 ou par mail à mediatheque@jarny.fr.

Mots doux et p'tits bouts : pour les tout-petits de 0 à 3 ans

Mercredi 23 janvier à 10h et 16h30 • Vendredi 1^{er} février à 10h • Mercredi 20 mars à 10h et 16h30 • Vendredi 29 mars à 10h • Vendredi 24 mai à 10h • Mercredi 29 mai à 10h et 16h30

Il était une fois les contes... : pour les enfants de 4 à 7 ans

Les mercredis à 15h et 16h

16 janvier • 6 février • 13 mars • 24 avril • 22 mai

Astronomie : pour les 8 à 12 ans

Atelier animé par M. Sausse les samedis à 10h30

12 et 26 janvier • 9 et 23 février • 9 et 23 mars • 6 et 27 avril • 11 et 25 mai • 15 et 29 juin

Mille feuilles gourmandes : rendez-vous pour les adultes

Présentation de coups de cœur littéraires

- Samedi 19 janvier à 10h (Nuit de la Lecture)
- Vendredi 8 mars à 17h : rencontre avec le graveur François Drapier qui a illustré l'ouvrage "Le Petit singulier de Metz : le guide du curieux", aux éditions La Paulette.
- Vendredi 5 avril à 17h
- Vendredi 17 mai à 17h
- Vendredi 21 juin à 17h

A quoi on joue ? : tout public (accès libre)

Présentation et démonstration de jeux de société par les bibliothécaires

- Samedi 19 janvier dès 14h (Nuit de la lecture)
- Samedi 27 avril de 14h à 16h

Prêts, jouez ! : tout public (accès libre)

En partenariat avec la ludothèque le Petit Prince de Joëuf

- Mercredi 9 janvier de 14h à 17h • Mercredi 13 février de 14h à 17h (vacances) • Samedi 9 mars de 14h à 16h • Mercredi 10 avril de 14h à 17h (vacances) • Samedi 18 mai de 14h à 16h • Mercredi 12 juin de 14h à 17h • Mercredi 17 juillet de 9h à 13h

La programmation culturelle : l'image et l'illustration



La Nuit de la Lecture

Jeu 10 janvier à 15h30 : Lectures

déambulatoires d'Hervé Lang, Cie du Jarnisy
Samedi 19 janvier : ouverture exceptionnelle jusqu'à 20h30. Au programme : deux spectacles de Valérie Grandidier, conteuse et enchanteuse (sur réservation)

- **16h** : "La Forêt des émotions : conte initiatique" Pour les petits à partir de 3 ans



- **18h** : "Quelque part sur la Terre... Contes d'ici et d'ailleurs", contes européens. Tout public à partir de 6 ans.

Pour tout public :

- **10h** : Mille feuilles gourmandes
- **14h** : A quoi on joue ? Jeux de société en famille ou entre amis
- **15h et 17h** : Atelier créatif animé par Sylvie Lacaille. Pour tous. Inscription conseillée (durée 1h)
- Exposition de peinture "IntraEmotion" de Jennifer Krajcovic. **19h30** : Présence de l'artiste. Clôture par un verre de l'amitié

Les expositions

Hall médiathèque, entrée libre



Du 5 janvier au 2 février : Exposition de peinture "IntraEmotion" de Jennifer Krajcovic.

Du 5 au 30 mars : Exposition photographique de Olivier Toussaint, d'après les photos

extraites de l'ouvrage "Le Petit singulier de Metz : le guide du curieux", de Jean-Christophe Diedrich (textes), Olivier Toussaint (photos) et François Drapier (illustrations, gravures), éditions La Paulette.

Du 3 au 27 avril : Exposition de photographies animalières "Regards croisés" de Damien Janin. Présence du photographe le samedi 27 avril de 14h à 17h.

Du 15 mai au 22 juin : Exposition "Anuki, l'exposition BD des tout-petits", par La Bulle Expositions. En partenariat avec la Médiathèque Départementale de Meurthe-et-Moselle

Les spectacles au théâtre (sur réservation)



Samedi 9 février à 17h : "L'Arbre de Neem", par Léa Pellarin et Dhamien Schmutz.

Tout public dès 7 ans.

Quand on l'a trouvée, elle

était blottie dans les racines d'un grand arbre Neem... Un conte indien avec musique et chant de l'Inde, un voyage initiatique dans une autre Inde, carrefour entre modernité et tradition.

Samedi 27 avril à 17h : "La Vie de Siddhârta", par le Théâtre Tangente Vardar.

Tout public dès 5 ans.



Il y a 2500 ans, Siddhârta naît prince héritier dans un royaume au Népal. Mais un jour, il décide de tout abandonner et de mener une vie de mendiant errant... il atteint l'éveil et devient Bouddha.

Spectacle unique en Occident, inscrit au patrimoine culturel du Cambodge.

Les mini-récitals et ateliers d'écriture de chansons.

En partenariat avec l'OLC. Pour s'amuser à faire une chanson avec l'aide des "pros" :

- Samedi 2 février à 14h30 : Hélène Grange
 - Samedi 2 mars à 14h30 : Frédéric Bobin
 - Samedi 6 avril à 14h30 : Maurad Mancier
 - Samedi 4 mai à 14h30 : Charly
 - Samedi 1er juin à 14h30 : Samuel Leroy
- Ateliers d'écriture sur inscription.

Les rencontres d'auteur

Samedi 26 janvier à 15h : Présentation par Luc Delmas de son dernier ouvrage "Jarny, mineurs et cheminots dans l'entre-deux-guerres" aux éditions Paroles de Lorrains.

Les rendez-vous du service culturel de la mairie



Dimanche 13 janvier 2019 à 15h / salle Jean Lurçat

Avec "L'opérette en folie", votre spectacle de Nouvel An, revivez les plus grands moments de l'opérette française et viennoise avec Christiane Devaux-Markiewicz (soprano), Christian Chenille (ténor) et Jacques Humbert (pianiste) !
Entrée gratuite et libre (sans réservation)



Dimanche 3 février 2019 à 15h / salle Jean Lurçat

Concert par l'EML Jazz Formation de Longwy
Pierre Bastien est à la tête de cette formation, composée d'une quinzaine de musiciens, tous membres de l'école de musique de Longwy. **Entrée gratuite et libre (sans réservation)**



Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019 / salle Rachel Foglia
Exposition Photographie et Sculpture d'Andrée Fendler et du Photo-Ciné-Club des Cheminots du Jarnisy

Outre une série intitulée "Musique en fleurs" d'Andrée Fendler, le public découvrira notamment des séries de photos d'autres membres du club sur les animaux, sur des portraits de femmes, sur des photos d'urbex...

Vernissage samedi 16 mars 2019 à 11h

Entrée libre le 16 mars de 11h à 18h et le 17 mars de 10h à 12h et 13h30 à 18h



© Michel Tonon



© Florence Dabenoc

Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019 / Salle Rachel Foglia
Expositions photographiques

"Duos" et "Monochromies florales" de **Michel Tonon**
"Reflets du Monde" de **Florence Dabenoc**

Vernissage samedi 26 janvier 2019 à 19h

Entrée libre le 26 janvier de 10h à 19h et le 27 janvier de 10h à 18h



Samedi 9 et dimanche 10 février 2019 / salle Rachel Foglia
Exposition Peinture et Sculpture de Brigitte Maillard Cary

Vernissage vendredi 8 février 2019 à 18h

Entrée libre les 9 et 10 février de 10h à 12h et de 14h à 18h



Dimanche 31 mars 2019 à 15h / salle Jean Lurçat

Concert de Printemps par les Harmonies municipales de Jarny et Rombas.

Entrée gratuite et libre (sans réservation)



A la découverte des instruments de musique !

Le stage de découverte instrumentale aura lieu du 8 au 12 avril 2019 à l'école municipale de musique de Jarny.

Ouvert à tous, mais surtout aux non musiciens, il accueille des jeunes âgés de 5 à 14 ans. Chaque jour de la semaine, de 9h à 12h, les stagiaires ont une séance d'éveil auditif et rythmique de 30 mn et 4 séances de 30 mn de découverte d'un instrument de musique en petit groupe (3 ou 4) avec un professeur. Cela leur permet de voir, écouter, toucher, apprendre le fonctionnement, tester un ou plusieurs instruments et choisir ainsi celui qu'ils préfèrent parmi la trompette, le cor d'harmonie, le tuba, le trombone, le saxophone, la clarinette, la flûte traversière, la flûte à bec, la guitare, la guitare électrique, la mandoline, le violon, le violoncelle, le piano, la batterie ou la percussion. Ce stage se termine par un mini concert des professeurs ou par la venue d'un invité.

LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 29

NAISSANCES

LADROUJ Nadhir 19/09/2018 • FOURNIER-BIDOZ Lucy 20/09/2018 • HEMONET Anaëlle 30/09/2018 • COSSARD Louise 01/10/2018 • ROHÉ Charlotte 12/10/2018 • SCHWARTZ DOSSE Télio 26/10/2018 • ACKERMANN Dévon 28/10/2018 • ALBRUN Gabin 09/11/2018 • SAILLIET-MONCÉ Élise 13/11/2018

MARIAGES

SCHUSTER Nicolas et PAUL Priscilla 28/09/2018 • TARNAWA Stéphane et TADDEI Jennifer 06/10/2018 • BENATALLAH Sid-Ahmed et MANGIN Christelle 27/10/2018 • ENTRINGER Thierry et TOMASINA Isabelle 01/12/2018

DÉCÈS

FRANÇOIS Patrick 19/09/2018 • KUTSCHECK Michel 28/09/2018 • DUPUIS Gérard 04/10/2018 • HUMBERT René 10/10/2018 • BRAGEUL Valérie 13/10/2018 • WALTER Rémy Georges 13/10/2018 • TAILLIERE Gérard 22/10/2018 • LEYVAL Raymond 28/10/2018 • BROCKI épouse VIETTI Marie 06/11/2018 • ANTOINE veuve CLAUDE Marie 07/11/2018 • GUSSE Jean-Claude 09/11/2018 • SCHMISSER veuve GRZESKOWIAK Christiane 11/11/2018 • GIZA Jean Joseph 21/11/2018



Samedi 6 et dimanche 7 avril 2019
salle Rachel Foglia

Exposition Dessins & Peintures "Horizons multiples" des 4 Ateliers d'Arts de la MJC de Jarny animés par Magdalena Goëtz

Démonstrations et animations tout au long du week-end : portrait en direct, démonstration peinture au couteau, à l'aquarelle et au pastel... par l'artiste Magdalena Goëtz et ses apprentis artistes.

Vernissage vendredi 5 avril 2019 à 18h30

Entrée libre les 6 et 7 avril de 10h à 18h

© Alexis Eloy



Dimanche 28 avril 2019 à 15h
Espace Gérard Philippe

Spectacle Chanson Humour "GÉRIATRIQUE PANIQUE nos secrets pour rester vieilles !" par Julot Torride

Gratuit sur réservation au service culturel

03 82 20 67 24 / Tout public



Samedi 4 et dimanche 5 mai 2019
salle Rachel Foglia

Exposition Peinture "Femmes, femmes, femmes..." du Cercle de Peinture Arc-en-ciel

Vernissage vendredi 3 mai 2019 à 18h30

Entrée libre les 4 et 5 mai de 14h à 18h



Dimanche 19 mai 2019 à 15h / Théâtre-Maison d'Elsa
Spectacle concert - danse "Chapitre I" par Khôl

Khôl est auteure-compositeuse-interprète. Elle chante et s'accompagne au piano. Ses compositions varient entre chansons françaises et pièces piano solo. Elle est accompagnée par deux autres artistes : la danseuse et chorégraphe Morgan de Quelen et Régis Nesti à la contrebasse, afin d'ajouter une autre dimension au spectacle.

Gratuit sur réservation au service culturel / 03 82 20 67 24 / Tout public

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Goûter dansant des retraités

La commune a offert aux aînés de la commune un goûter dansant à la salle Jean Lurçat, le dimanche 21 octobre dernier. Cet après-midi dansant a connu encore un grand succès avec près de 200 convives. Nos anciens ont dansé, tournoyé et swingué sur des rythmes intemporels grâce à l'orchestre "Angelo Orchestra".



Monique Boulier



Côté Culture !

Trois vernissages ont eu lieu au cours du dernier trimestre 2018 :

5 octobre : exposition Mix media de Monique Boulier à la salle Rachel Foglia

9 novembre : exposition Photo et conférence de Bernard Cornu à la médiathèque

7 décembre : exposition Photo de Jean-Pierre Adami à la salle Rachel Foglia.



Bernard Cornu



Jean-Pierre Adami

Un concert classique de l'Orchestre d'Harmonie de Bar-le-Duc s'est déroulé à la salle Jean Lurçat le 14 octobre devant 200 spectateurs. Des dons d'une valeur de 523,55 € ont été collectés lors de cet après-midi musical au profit de l'association Espoir & Vie dans le cadre d'Octobre rose.



© Stéphanie Poulart

Une pièce de théâtre burlesque "Musée haut, Musée bas" a été jouée par la Cie Théâtre'ou vers le 17 novembre au théâtre de la Maison d'Elsa. 52 personnes étaient présentes.



Jeu, set et match

La Ville, en concertation avec la section Tennis de l'USJ, a entrepris la rénovation des courts intérieurs. Les travaux ont consisté à la réfection du sol (dépose de l'ancien plancher, terrassement et création d'une nouvelle structure) et la pose d'une résine type "Greenset". Les nouvelles lignes de jeux ont ensuite été tracées et l'éclairage refait à neuf. Un parking a également été réaménagé. Le coût de l'opération s'élève à 170 000 € TTC pour le plus grand plaisir des licenciés.

La réception des travaux a été officialisée le 30 novembre dernier.

Fêtes d'hiver

Le marché de Noël organisé par le CALC le samedi 1^{er} décembre au square Toussaint, s'est tenu tout au long de la journée, au rythme des animations musicales et mobiles de Noël. Il a accueilli Saint-Nicolas en fanfare.



Le lendemain 2 décembre, entièrement consacré à la Bourse aux jouets organisée par le service Jeunesse de la Ville de Jarny, a attiré une fois de plus un très large public à la salle Jean Lurçat.

Réception des bacheliers

Pour cette 8^{ème} édition, Fatma-Zohra Ouabed, adjointe aux scolaires, a remis une médaille aux bacheliers de la commune, le samedi 22 décembre 2018 à la Concordia. Ce diplôme est d'autant plus important qu'il représente un tremplin nécessaire à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'avenir professionnel.



AUDIT DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OLC (ORNE LORRAINE CONFLUENCES)

Nous venons de recevoir le rapport d'audit des bâtiments de la Communauté de communes OLC au nombre de 15. Pour certains ils sont dans un état de délabrement inquiétant. Les rapports établissent un besoin d'investissement de 5 millions d'euros dont 2 millions d'euros "en urgence dans l'année à venir". Nos impôts vont encore augmenter en colonne interco.

Pour Jarny en action
Pierre DÉSCLETS, conseiller municipal d'opposition

AU TRAVERS DES GILETS JAUNES, LA NÉCESSITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Les questions écologiques et sociales sont intimement liées. La fiscalité n'est pas équitable, le kérosène des avions et le fioul lourd des cargos ne sont pas taxés, les niches fiscales...

Le public précaire n'ira pas de lui-même vers la rénovation et la transition énergétique. Son problème est d'ordre financier, ne serait-ce que pour payer ses factures à la fin du mois. Cette partie de la population, défavorisée, nécessite un accompagnement avec des mécanismes spécifiques.

La transition ne peut être et ne pourra être que solidaire.

Dominique BISIAUX, élu indépendant

SORTIR DE L'IMPASSE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Contrairement à l'engagement pris, le Président de la République a refusé de venir s'exprimer devant le dernier Congrès des Maires, ce qui est inacceptable et profondément irrespectueux de leur engagement citoyen.

Derrière les choix budgétaires injustes du Gouvernement et l'absence systématique de concertation avec les élus locaux, ce sont des services publics de proximité indispensables, des politiques publiques de solidarités fondamentales et des actions locales de cohésion incontournables qui sont aujourd'hui menacés. Cela doit cesser.

Pouvoir d'achat en berne et accroissement de la précarité : voilà ce que subissent une grande partie de nos concitoyens pendant que les plus fortunés bénéficient de toujours plus de largesses fiscales.

En novembre dernier, le mouvement des « gilets jaunes » est né de la colère d'un nombre croissant de Français face à cette situation et au mépris dont fait preuve le pouvoir à leur égard. Les revendications, diverses, ont toutes convergé

pour exprimer un mécontentement profond à l'égard de l'injustice de la politique fiscale conduite par le Président de la République et sa majorité (sans parler de la hausse de la CSG, de la baisse des APL et du pouvoir d'achat, etc.).

Le pouvoir exécutif dit entendre, mais il ne comprend pas la colère qui s'exprime et surtout ne cherche pas à y répondre. Le risque majeur, ce n'est pas simplement de creuser le fossé qui sépare les dirigeants d'une partie croissante des Français, c'est d'entraîner notre pays dans une impasse politique, économique, sociale et écologique.

Depuis la mi-novembre, le Parti socialiste a demandé au Gouvernement l'organisation rapide d'États généraux du pouvoir d'achat et du financement de la transition écologique. Il est urgent de donner un débouché politique aux attentes exprimées par nos concitoyens sur leur pouvoir d'achat.

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste "Jarny agir ensemble"

ÉCHOS DE LA RENCONTRE NATIONALE DE DÉLÉGUÉS DES COMITÉS POUR L'UNITÉ "NE TOUCHEZ PAS À NOS RETRAITES !" DU 20 OCTOBRE 2018

Comme annoncé dans ma précédente tribune libre, 223 délégués représentant 134 comités pour l'unité constitués dans les entreprises et les secteurs professionnels les plus divers dans tout le pays se sont réunis le 20 octobre. Ils ont adopté un appel soumis à signature qui se termine ainsi : Partout la révolte gronde.

Tous, nous voulons en finir avec ce gouvernement et sa politique de misère, de chômage, d'individualisation et de destruction des droits collectifs.

Pour cela, il faut l'unité de tous, la mobilisation unie qu'imposera, en prenant ses affaires en main, la masse des travailleurs et des jeunes et, avec elle, tous les secteurs de la population qui souffrent de cette politique.

Il y a urgence. Delevoye, haut-commissaire du gouvernement, vient d'avouer : les 42 régimes de retraite existants - régime général et régimes spéciaux et particuliers - doivent tous disparaître. De son côté, la Cour des comptes salue "une réforme sans précédent depuis la création de la Sécurité sociale en 1945".

Nous lançons cet appel à nos collègues de travail, aux jeunes, aux femmes travailleuses, aux militants et aux responsables des organisations ouvrières : Unissez-vous, unissons-nous ! Constituons le front commun des travailleurs et des organisations !

Partout, préparons l'action unie à tous les niveaux, la mobilisation et la grève générale, si le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix, sur l'exigence qui nous est commune :

"Ne touchez pas à nos régimes de retraite ! Retrait du plan Macron-Philippe ! Maintien du système de retraite par répartition !"

Christian MINARY,
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité
du gouvernement et de l'Union européenne"
chrisminary54@orange.fr

UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU QUI COULE DE SOURCE

L'eau potable est une ressource essentielle pour tout à chacun au quotidien. Sa gestion est également essentielle pour notre municipalité. En effet, la ville de Jarny demeure liée à la société VEOLIA pour la production et la distribution d'eau potable, et cela jusqu'en mars 2020. Le contrat entre la ville et VEOLIA date, tout de même, de 1975. Nous n'avons eu de cesse depuis de nombreuses années d'améliorer les conditions de ce contrat ou de trouver des solutions alternatives à la gestion privée.

Ainsi, une négociation a été engagée en 2015 et a permis d'aboutir à faire baisser le prix de l'eau de 31 centimes d'euros sur chaque mètre cube distribué, avec la répartition suivante, 10 centimes directement sur votre facture avec une diminution du prix de l'abonnement et 21 centimes récupérés par la ville pour réaliser des investissements essentiels pour garantir la qualité de distribution d'eau potable. Toujours en 2015, le conseil municipal s'est prononcé, à l'unanimité, pour un retour à une gestion publique de l'eau, c'est-à-dire clairement se passer de la société privée pour la production et la distribution de l'eau potable. Depuis cette délibération, des réflexions ont été engagées pour aboutir à cet objectif dès mars 2020. A ce titre, en octobre 2018,

les résultats d'une étude confirment ce qui était pressenti, depuis de nombreuses années, à savoir que la gestion publique de l'eau potable de Jarny est envisageable tout en dégagant des marges de manœuvre pour investir de façon conséquente sur les réseaux ou canalisations. En effet, en matière d'eau potable, le prix est essentiel mais la qualité du service rendu l'est tout autant. La qualité passe nécessairement par des investissements qui garantissent la ressource en eau et sa bonne distribution. Pour Jarny, l'avenir et la gestion de l'eau potable passe par la mutualisation avec les services du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy (SIAJ) et c'est par ce biais que des économies de fonctionnement peuvent être envisagées et réalisées.

Des décisions seront prises, dans ce sens, dans les mois à venir pour faire en sorte que la gestion publique de l'eau potable sur Jarny devienne réalité à l'horizon 2020. Ainsi, nos engagements seront tenus et respecteront les objectifs que l'on s'est fixés à savoir la qualité de service et des prix maîtrisés ou en d'autres termes votre pouvoir d'achat préservé, ce qui n'est pas négligeable par les temps qui courent !

**Hervé BARBIER pour les groupes
"communistes et républicains" et "société civile"**

UN PETIT PAS DE DANSE OU UN BULLDOZER ?

La mission locale est un service public en charge de l'insertion pour et avec les jeunes de 16 à 25 ans dans les territoires et avec les partenaires. La Ville de Jarny dépend de la mission locale des pays de Briey. Pour apporter une réponse de proximité, des permanences régulières sont organisées sur la commune à un rythme soutenu. Les conseillers accompagnent les jeunes dans leur recherche de solutions d'emploi, de formation, de logement, de santé (physique et psychologique), de mobilité et de gestion budgétaire...

Malgré la qualité indéniable de cette prise en charge, le Premier Ministre a déclaré le mercredi 18 juillet dernier (en été pour éviter une levée de bouclier de la part des acteurs) la volonté de coordonner les services de l'emploi avec des expérimentations pour fusionner les structures des Missions locales au sein des Pôles Emploi avec une gouvernance adaptée. Cette décision n'a fait l'objet d'aucune concertation.

L'objectif de cette fusion à marche forcée, encore une, serait la simplification du fonctionnement du service public de l'emploi. Il serait plutôt évoqué

une réduction drastique des effectifs concernant Pôle Emploi, Cap Emploi (à destination des personnes reconnues travailleur handicapé) et les Missions Locales et une mutualisation. Peut être plutôt pour répondre à l'évolution grandissante des demandeurs d'emploi non accompagnés !

Pourtant les conclusions du rapport de l'inspection générale des finances confortent le modèle des missions locales avec un rôle fédérateur des acteurs autour du parcours du jeune. Mais également confortent la signature de convention d'objectifs précis en terme d'accompagnement et de placement en entreprise ou en formation malgré le cumul des difficultés rencontrées et prises en charge par les conseillers Mission Locale contrairement aux conseillers Pôle Emploi (qui se cantonnent à favoriser l'insertion professionnelle uniquement).

Le conseil d'administration de la mission locale de Briey a souhaité faire adopter une motion au conseil municipal du 5 décembre dernier pour obliger le gouvernement à revenir sur sa décision de fusion des services.

**Catherine GUILLON et Denis WEY
Groupe des Verts "Jarny unir les volontés"**

BUDGET PARTICIPATIF

2019

VOTEZ

DU 1^{ER} FÉVRIER
AU 3 MARS
2019

POUR

LES PROJETS

DE

VOTRE QUARTIER



OÙ VOTER

- ACCUEIL DE LA MAIRIE
- WWW.JARNY.FR
- ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES QUARTIERS

